

Bilan Actif

		31/12/2025			31/12/2024
Etat exprimé en euros Règlement ANC 2022-06		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	Capital souscrit non appelé (I)				
	Frais d'établissement (II)				
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais de développement				
	Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires	16 799	16 799		
	Fonds commercial	684 260		684 260	684 260
	Autres immobilisations incorporelles				
	Imm. inc. en cours, avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions	21 195	21 195		
	Installations tech.,mat. et outillage indus.	12 497	12 497		1 092
	Autres immobilisations corporelles	74 088	62 249	11 839	8 827
	Imm. corp. en cours, avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (1)				
	Participations				
	Titres imm. de l'activité de portefeuille				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	110		110	110
Total de l'actif immobilisé (III)		808 950	112 740	696 209	694 289
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production				
	Produits finis				
	Marchandises	1 455 928	236 749	1 219 179	1 271 763
	Avances et acomptes versés sur commandes	22 968		22 968	14 214
	CREANCES (2)				
	Créances clients et comptes rattachés	290 323	9 572	280 751	173 266
	Autres créances	12 878		12 878	37 413
	Charges constatées d'avance	7 226		7 226	6 517
	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	Actions propres				
	Autres titres				
	Instruments financ. à terme et jetons détenus				
	Disponibilités	38 879		38 879	38 104
Total de l'actif circulant (IV)		1 828 201	246 321	1 581 880	1 541 276
COMPTES DE REGULARISATION	Frais d'émission des emprunts (V)				
	Primes de remboursement des emprunts (VI)				
	Ecart de conversion et différences d'évaluation				
	Actif (VII)				
TOTAL GENERAL DE L'ACTIF (I à VII)		2 637 150	359 061	2 278 089	2 235 565
(1) dont immobilisations financières à moins d'un an				110	110
(2) dont créances à moins d'un an				310 536	226 877

Bilan Passif

Etat exprimé en euros
Règlement ANC 2022-06

31/12/2025

31/12/2024

Capitaux Propres	Capital (dont versé 850 000)	850 000	850 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
	Ecarts de réévaluation		
	Ecarts d'équivalence		
	RESERVES		
	Réserve légale	85 000	85 000
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	23 687	
	Report à nouveau	206 303	206 303
Autres fonds propres	Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	54 588	23 687
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	1 219 578	1 164 990
	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit	409 987	532 300
	Emprunts et dettes financières divers (2)	98 921	47 594
	Instruments financiers à terme		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	378 355	353 901
	Dettes fiscales et sociales	137 789	120 340
DETTES DIVERSES	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	33 460	16 441
	Produits constatés d'avance		
	Total des dettes (1)	1 058 511	1 070 575
	Ecarts de conversion et différences d'évaluation - Passif		
	TOTAL PASSIF	2 278 089	2 235 565
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	54 588,10	23 687,12
	(1) Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)	1 058 511	1 070 575
	(2) Dont emprunts participatifs		

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **2 278 089** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **2 213 793** euros et un total **charges** de **2 159 205** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **54 588** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2025** et finit le **31/12/2025**.

Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût unitaire moyen pondéré (CMUP).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Un travail sur les provisions clients est en cours afin de déterminer de manière plus précise les compléments de provision à constater.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Immobilisations

Etat exprimé en euros
Règlement ANC 2022-06

Etat exprimé en euros Règlement ANC 2022-06		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2025
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	701 059					701 059
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	701 059					701 059
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre	21 195					21 195
	sur sol d'autrui						
	instal. agencement aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels	12 497					12 497
	Instal., agencement, aménagement divers	40 703		7 105			47 808
	Matériel de transport	9 438					9 438
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	16 842					16 842
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes							
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES		100 675		7 105			107 780
FINANCIERES	Participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	110					110
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	110					110
TOTAL		801 845		7 105			808 950

Amortissements

Etat exprimé en euros
Règlement ANC 2022-06

	Durée ou taux	Mode d' amts	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2025
				Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES						
Frais d'établissement et de développement						
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles			16 799			16 799
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			16 799			16 799
CORPORELLES						
Terrains						
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement			21 195			21 195
Instal technique, matériel outillage industriels			11 405	1 092		12 497
Autres Instal., agencement, aménagement divers			38 356	992		39 348
Matériel de transport			3 093	2 967		6 060
Matériel de bureau, mobilier			16 708	134		16 842
Emballages récupérables et divers						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES			90 757	5 185		95 941
TOTAL			107 556	5 185		112 740

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Provisions

Etat exprimé en euros
Règlement ANC 2022-06

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2025
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMEENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours	292 372		55 623	236 749
	Sur comptes clients	9 572			9 572
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	301 944		55 623	246 321
TOTAL GENERAL		301 944		55 623	246 321
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles				55 623	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros
Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	110	110	
	Clients douteux ou litigieux	22 586	22 586	
	Autres créances clients	267 737	267 737	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	555	555	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés			
	Débiteurs divers	12 323	12 323	
	Charges constatées d'avance	7 226	7 226	
	TOTAL DES CREANCES	310 536	310 536	
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2025	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine	195 134	195 134		
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine	214 853	214 853		
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	378 355	378 355		
	Personnel et comptes rattachés	65 775	65 775		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	30 881	30 881		
	Impôts sur les bénéfices	15 087	15 087		
	Taxes sur la valeur ajoutée	16 505	16 505		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	9 540	9 540		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés	98 921	98 921		
	Autres dettes	33 460	33 460		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
	TOTAL DES DETTES	1 058 511	1 058 511		
Emprunts souscrits en cours d'exercice		152 458			
Emprunts remboursés en cours d'exercice		119 866			
Emprunts dettes associés (personnes physiques)		98 921			

A.A.A.

Société par actions simplifiée au capital de 850.000 €

Siège social : Zone Commerciale Grand Camp

97139 – LES ABYMES

R.C.S. Pointe à Pitre 830.925.798

**TEXTE DES RESOLUTIONS PROPOSEES A L'ASSEMBLEE GENERALE
ORDINAIRE**

ANNUELLE DU 17 JUIN 2026

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée des actionnaires, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion et du rapport général du commissaire aux comptes, approuve le rapport de gestion du Président et les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025, qui se solde par un bénéfice de 54.588,10 € et donne au Président quitus de sa gestion.

L'assemblée générale constate, conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts, qu'au cours de l'exercice écoulé, aucune somme n'a été enregistrée au titre des dépenses ou charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39-4 du Code général des impôts.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée des actionnaires décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2025, s'élevant à 54.588,10 €, au compte « Report à nouveau ».

Pour répondre aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'assemblée générale prend acte que les sommes distribuées à titre de dividendes au titre des trois exercices précédents sont les suivantes :

Exercice	Distribution	Ouvrant droit à abattement de 40 %	Sans abattement
31.12.2024	0	0	0
31.12.2023	20.000	20.000	0
31.12.2022	0	0	0

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Président mentionnant les conventions de la nature de celles visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce, déclare en approuver les termes.

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale remercie son Président d'exercer ses fonctions à titre gratuit.

Le Président sera, sur justificatifs, remboursé des frais exposés dans le cadre de ses fonctions.

CINQUIEME RESOLUTION

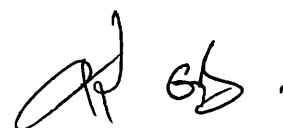
L'assemblée générale approuve la rémunération brute annuelle allouée à Madame Geneviève BICHARA ARNOUX, au titre de ses fonctions de Directrice Générale exercées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025, soit 46.933,80 €, à laquelle s'ajoute une prime de 7.620 € au titre de l'exercice 2025, correspondant à 5 % de l'excédent brut d'exploitation (EBE) et 8 % du résultat courant avant impôts (RCAI).

La Directrice Générale sera, sur justificatifs, remboursée des frais exposés dans le cadre de ses fonctions.

L'assemblée générale prend acte que Madame Geneviève BICHARA ARNOUX a démissionné de ses fonctions rémunérées de Directrice Générale en 2026, et qu'elle exercera désormais lesdites fonctions à titre gratuit.

SIXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal, à l'effet d'accomplir toutes formalités légales.

Handwritten signature and initials in black ink, located at the bottom right of the page.